27.10.2026

Appel à mobilisation

DROITS SYNDICAUX ET POLITIQUES

9 novembre 1932 – 9 novembre 2026

Rassemblement le 9 novembre 2026 à 18h devant la Pierre, parvis d'Uni-Mail

Hier la troupe, aujourd'hui la police
1932-2026 : La répression des mouvements sociaux continue !

Nous appelons à nous rassembler cette année pour

- Rendre hommage aux victimes du 9 novembre 1932 et rappeler que cette histoire est un combat actuel, et non un folklore commémoratif
- Dénoncer les violences policières et exiger des enquêtes indépendantes
- Mettre les responsables politiques et policiers face à leurs responsabilités, quelle que soit leur étiquette, et obtenir des changements concrets dans les pratiques policières
- Combattre les attaques du patronat, de la droite et de l'extrême droite contre les libertés démocratiques et les droits sociaux
- Réaffirmer que le droit de manifester est un droit fondamental et non une faveur accordée à condition qu'il reste inoffensif
- Face à la militarisation d'appeler à se mobiliser contre la nouvelle loi sur le matériel de guerre

Le 9 novembre 1932, l'armée suisse, appelée en renfort par le Conseil d'État genevois, ouvrait le feu sans sommation sur une manifestation antifasciste à Plainpalais. Treize morts, plus de soixante blessé·es, victimes d'un des plus grands crimes d'État en Suisse. Les responsables politiques et militaires de l'époque n'ont jamais été inquiétés. Sept militants de gauche, eux, ont été condamnés à des peines de prison.

Cette histoire n'est pas un simple souvenir à commémorer une fois par an. Elle nous parle directement de ce qui se passe aujourd'hui dans nos rues.

Le 2 octobre 2025, une manifestation spontanée et pacifique en soutien à la Flotille pour Gaza a été gazée massivement, matraquée et visée par des tirs de balles en caoutchouc. Une enquête de la RTS a documenté des tirs non-conformes à la doctrine policière. Amnesty international a dénoncé un usage de la force "illégal, injustifié et inutile".

Le 14 juin 2026, lors de la manifestation No G7, des centaines de personnes, manifestant-e-s pacifiques, organisatrices et organisateurs, simples passant-e-s, ont été prises au piège pendant des heures dans une nasse policière, dans des conditions dénoncées comme

Manage consent

disproportionnées. D'autres manifestant-e-s ont subi des violences policières à différents moments.

La répétition de ces violences engage la responsabilité des autorités politiques et de la hiérarchie policière. Carole-Anne Kast, conseillère d'État membre du Parti socialiste chargée de la police, et les responsables opérationnels, dont Luc Broch, commandant adjoint, également membre du PS, sans oublier le procureur général Olivier Jornot (PLR) doivent rendre des comptes sur les choix effectués et leurs conséquences, quelle que soit leur appartenance politique.

Ce que nous rappelle 1932, c'est que l**a répression frappe celles et ceux qui se mobilisent contre la montée des idées d'extrême droite et du fascisme**. En 1932 déjà, c'est une manifestation antifasciste qui a été matée dans le sang. Près d'un siècle plus tard, une mobilisation qui dénonçait à nouveau la montée du fascisme et de l'autoritarisme s'est retrouvée réprimée et nassée pendant des heures.

La droite et une partie du patronat mènent l'offensive contre nos droits. Ils cherchent à restreindre le droit de manifester, tout en nouant des alliances avec l'extrême droite et en banalisant ses idées. **En affaiblissant les mobilisations, ils veulent réduire notre capacité à contester leurs politiques et à défendre nos intérêts.**

Pour les travailleuses et les travailleurs, l**e droit de manifester est indispensable** pour défendre les salaires, les conditions de travail et les services publics. Nos droits ont été conquis par les luttes collectives. **Nous devons pouvoir continuer à nous organiser, à faire grève et à occuper l'espace public pour les défendre et en gagner de nouveaux.** Ce combat exige l'unité des syndicats, des mouvements sociaux et des forces de gauche unanimement.

Rassemblement le 9 novembre 2026 à 18h devant la Pierre, parvis d'Uni-Mail.

Soutenez le SIT dans son action pour les travailleuses et travailleurs en adhérant ou en faisant un don !

DEVENIR MEMBRE FAIRE UN DON

RESTEZ INFORMÉ-E-S

Email